

**HAVRE-SAINT-PIERRE
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE DUPLESSIS**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenu le mardi 25 janvier à 19 h 30 par vidéoconférence Zoom.

Sous la présidence de monsieur le maire Paul Barriault,

SONT PRÉSENTS :

Sylvain Cormier	conseiller siège n° 1
Marie-Ève Thériault	conseillère siège n° 2
Jonathan Blais	conseiller siège n° 3
Charlotte Cormier	conseillère siège n° 4
Nathalie Bernier	conseillère siège n° 5
Charles Arsenault	conseiller siège n° 6

SONT AUSSI PRÉSENTS :

Nabil Boughanmi	directeur général et greffier-trésorier
Laura Mansbridge	directrice générale adjointe

Monsieur le maire constate de quorum et ouvre la séance à 19 h 30

**RÉSOLUTION N° 1397-22
LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Après la lecture de l'ordre du jour,

Il est proposé par le conseiller Jonathan Blais
appuyé par la conseillère Nathalie Bernier
et unanimement résolu

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que lu.

La directrice générale adjointe, Laura Mansbridge fait une présentation des prévisions budgétaires pour l'année 2022.

	REVENUS	
	2021	2022
TAXES		
Taxe foncière générale	4 659 128 \$	4 717 857 \$
Taxe d'eau	311 502 \$	326 143 \$
Taxe de vidanges et recyclage	401 453 \$	420 321 \$
Taxe de boues de fosses septiques	9 300 \$	13 310 \$
	5 381 383 \$	5 477 631
PAIEMENT TENANT LIEU DE TAXES		
Gouvernement du Québec et du Canada	754 817 \$	824 424 \$
Compensations terres publiques	277 921 \$	277 656 \$
	1 032 738 \$	1 102 080 \$
TRANSFERT		
Transport	20 000 \$	5 000 \$
Hygiène du milieu	118 842 \$	118 842 \$
Aménagement, urbanisme et développement	582 322 \$	582 322 \$
Loisir et culture	20 675 \$	8 000 \$
Partage de la croissance TVQ	26 768 \$	42 908 \$
	768 607 \$	757 072 \$
SERVICES RENDUS		
Administration générale	49 100 \$	49 800 \$
Sécurité publique	12 000 \$	12 000 \$
Transport	22 000 \$	15 000 \$
Hygiène du milieu	10 000 \$	10 000 \$
Aménagement, urbanisme et développement	101 880 \$	101 880 \$
Loisirs et Culture	187 000 \$	234 700 \$
	381 980 \$	423 380 \$
IMPOSITION DE DROITS		
Licences, baux et permis	20 000 \$	20 000 \$
Droits de mutation	50 000 \$	50 000 \$
Droits carrières et sablières	15 000 \$	15 000 \$
Amendes, pénalités et intérêts	26 000 \$	26 000 \$
	111 000 \$	111 000 \$
AUTRES		
Redevances	3 513 845 \$	3 602 157 \$
Affectation du surplus non affecté	195 054 \$	450 000 \$
	3 708 899 \$	4 052 157 \$
GRAND TOTAL DES REVENUS :	11 384 607 \$	11 923 320 \$

CHARGES		
	2021	2022
ADMINISTRATION GÉNÉRALE		
Conseil	159 861 \$	216 392 \$
Application de la loi	6 000 \$	6 500 \$
Gestion financière et administrative	1 699 114 \$	1 742 228 \$
Évaluation	44 030 \$	34 919 \$
	1 909 005 \$	2 000 038 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE		
Police	427 268 \$	435 813 \$
Sécurité incendie et sécurité civile	346 806 \$	357 135 \$
Protection des animaux	5 900 \$	5 900 \$
	779 974 \$	798 848 \$
TRANSPORT		
Voirie municipale	1 563 880 \$	1 824 556 \$
Éclairage de rues	62 930 \$	64 800 \$
Signalisation	4 000 \$	4 000 \$
Transport adapté	8 600 \$	8 600 \$
	1 639 410 \$	1 901 956 \$
HYGIÈNE DU MILIEU		
Réseaux d'eau potable et des eaux usées	354 312 \$	332 657 \$
Matières résiduelles et recyclables	683 646 \$	720 614 \$
	1 037 958 \$	1 053 271 \$
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE		
Logement social	30 000 \$	34 000 \$
	30 000 \$	34 000 \$
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT		
Aménagement et urbanisme	252 274 \$	253 771 \$
Projets divers	712 500 \$	923 500 \$
	964 774 \$	1 177 271 \$
LOISIRS ET CULTURE		
Service des loisirs	1 070 934 \$	1 115 277 \$
Parcs et terrain de jeux	108 085 \$	132 069 \$
Bibliothèque	42 400 \$	43 210 \$
Musées et centre d'exposition	154 391 \$	163 503 \$
Camping	141 467 \$	136 236 \$
Tourisme	60 000 \$	65 000 \$
Salle de diffusion, centre communautaire & autres	196 254 \$	192 160 \$
Complexe aquatique	489 845 \$	480 630 \$
	2 263 376 \$	2 328 085 \$
SERVICE DE LA DETTE		
Frais de financement et dette long terme	2 557 876 \$	2 532 690 \$
Fonds de roulement	202 234 \$	97 160 \$
	2 760 110 \$	2 629 850 \$
GRAND TOTAL DES CHARGES :	11 384 607 \$	11 923 320 \$

RÉSOLUTION N° 1398-22
PRÉSENTATION ET ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022

Suite à la présentation des prévisions budgétaires,

Il est proposé par le conseiller Charles Arsenault
appuyé par le conseiller Sylvain Cormier
et unanimement résolu

Que les prévisions budgétaires de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre pour l'année financière 2022 sont adoptées par le conseil municipal, le tout tel que présenté.

RÉSOLUTION N° 1399-22
PRÉSENTATION ET ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS
POUR LES ANNÉES 2022-2023 ET 2024

Suite à la présentation du plan triennal d'immobilisations pour les années 2022-2023 et 2024 par la directrice générale adjointe Laura Mansbridge,

Il est proposé par le conseiller Jonathan Blais
appuyé par le conseiller Charles Arsenault
et unanimement résolu

Que le plan triennal d'immobilisations pour les années 2022-2023 et 2024 de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre est adopté par le Conseil municipal, le tout tel que présenté.

RÉSOLUTION N° 1400-22
LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par la conseillère Charlotte Cormier
appuyé par la conseillère Marie-Ève Thériault
et unanimement résolu

Qu'il soit procédé à la fermeture de la présente séance.

Levée à 19 h 48.

Paul Barriault, maire

Laura Mansbridge, directrice générale adjointe